



# COMMUNICANTES



**Bulletin de la Fraternité Saint-Pierre dans l'Archidiocèse de Lyon**

—  
**Collégiale Saint-Just**

*Numéro 167 – Février 2024 – 1 euro*



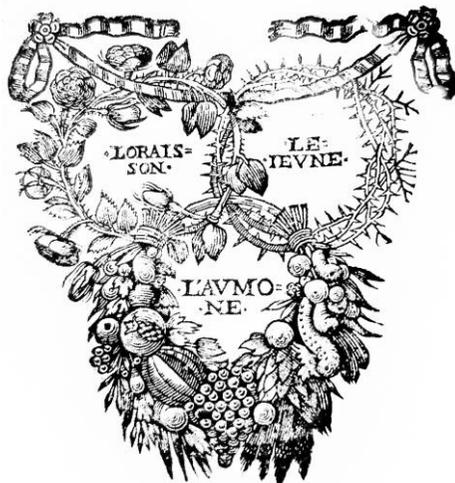
## PROPOS POUR LE TEMPS DU CAREME

Nous ne savons pas ce que nous voulons. Le vœu le plus ardent des hommes est justement celui qu'ils ne s'avouent pas à eux-mêmes. La plupart, d'ailleurs, en ont perdu conscience ; et j'imagine leur sourire, leurs épaules soulevées, si j'affirme que ce qu'à leur insu, ils désirent par-dessus toute chose, c'est d'être pardonnés.

L'humanité a faim et soif de pardon ; mais de même qu'un être exténué ne sent plus sa fatigue et qu'un affamé ne sait plus que c'est sa faim qui le tue, la créature souillée a perdu jusqu'au souvenir de cet immense bonheur qui lui était dévolu,

qui demeure encore à sa portée : une main existe, éternellement offerte pour le relever, éternellement prête à s'étendre sur son front pour l'absoudre.

Que de fois, considérant un homme avancé en âge, j'imagine ce tissu serré d'actes et de pensées que représente un seul destin. Actes et pensées dont la portée dépasse infiniment la créature qui les assumait et retentit dans beaucoup d'autres destinées.



La peau de chagrin, du roman de Balzac, se contractait, se réduisait, à mesure que son possesseur terrifié assouvissait un désir. Cette étoffe serrée de nos vœux et de nos délectations s'élargit, au contraire, s'amplifie à mesure que nous vivons. L'adolescent la laisse flotter derrière lui, avec quelle grâce et quelle nonchalance ! L'homme mûr s'y drape cyniquement et prend la pose ; mais la toge peu à peu s'alourdit, devient écrasante, jusqu'à ce qu'enfin la créature vieillie s'y embarrasse et s'y empêtre, comme le gladiateur vaincu dans le filet du rétiaire.

Qui nous absoudra de notre vie ? Croyez-vous être très différent de l'enfant coupable que vous fûtes, et qui ne pouvait pas s'endormir avant d'avoir obtenu le pardon de sa mère, avant que le baiser de paix lui eût ouvert les portes du sommeil ?

Existe-t-il un être au monde à qui appartient le pouvoir de remettre les péchés ? Plutôt que de le chercher, la plupart des hommes feignent de ne pas savoir qu'ils sont pécheurs. Ils prétendent ne pas connaître ce dont nous voulons parler. Ils disent "qu'ils n'ont pas le sens du péché" et se rendent le témoignage de n'avoir fait de tort à personne, de n'avoir ni tué ni volé leur prochain.

Comme si les meurtres éclataient toujours aux regards ! Quelle jeunesse n'a été meurtrière ? Quel homme ne garde, au fond de soi, le reproche muet d'une

bouche à jamais scellée ? Qui n'a été réveillé, la nuit, par un sanglot déjà entendu, il y a bien des années ? Qui n'a revu, en esprit, une figure flétrie, les larmes qu'il a fait couler autrefois et qu'il ne pourra plus essayer en ce monde ? Vous vous croyez innocent... Osez donc, faire l'appel des êtres qui ont traversé profondément votre vie, évoquez les morts et les vivants ; cherchez votre trace dans chacune de ces destinées. N'avez-vous volé le bonheur de personne ? la foi, l'espérance, la pureté de personne ? Au vrai, nul n'a la force de se livrer seul à ce jeu terrible. Nul ne peut se regarder en face, qu'à genoux, par terre, et sous le regard de Dieu.

Un homme n'aurait-il tué ni volé, même au sens que je l'entends ici, aurait-il accompli des œuvres de miséricorde, nous défions ce Samaritain de nous attester en face qu'il est quitte de tout le reste. Le domaine privé des désirs et des songes, ce secret royaume de la délectation, vous avez beau dire que là, du moins, vous ne faites de mal à aucun être, vous savez bien que vous n'avez pas le droit de vous y assouvir. Vous avez beau prétendre que vous ne devez compte à personne de vos pensées, une exigence demeure sur elles, malgré vous. En vain, un homme dénie toute importance à la pureté du cœur ; il n'atteint jamais à vaincre tout à fait la honte de ne posséder plus un cœur pur. Ce lui serait moins pénible d'avouer en public certains actes coupables que de découvrir à son meilleur ami ce qu'il imagine et ce qu'il invente d'affreux, dans les replis de ce cœur où il se croit seul, mais où Dieu le voit.

Nous voulons bien qu'il existe d'honnêtes gens selon le monde, mais non des saints selon le monde. Il y a un secret de pureté et de perfection qui ne se trouve pas ailleurs que là où les saints ont appris à le connaître. La créature la plus misérable, qui a entendu et compris le précepte : "Soyez parfaits comme votre père céleste est parfait...", en sait plus long sur ce point que les philosophes et que les sages le plus haut cravatés.

Tel est le profond malaise des hommes d'aujourd'hui qu'ils ne connaissent plus de Dieu qu'une obscure exigence morale dont la raison leur échappe et qu'ils croient facile d'éluder, et pourtant, elle demeure. D'où leur ambition de détruire en eux, et dans tous les cœurs, jusqu'au discernement du bien et du mal. Au-centre du terrestre et humain paradis qu'ils nous promettent, l'arbre de la

connaissance du bien et du mal est devenu l'arbre de l'ignorance du bien et du mal.

Mais cette ignorance même ne leur suffit plus ; il faut atteindre à ce renversement, à cette transmutation; il faut que le mal devienne le bien, que le mal soit le bien. Pour nous composer une belle vie, tout doit servir, et même le mensonge, et même les instincts les plus tristes : “Osons dire, écrit un des docteurs de ce temps que le terrible défaut du christianisme est qu'il distingue le bien du mal.”

Ces aveugles volontaires, qu'ils ont eu de peine à obscurcir en eux les lumières naturelles de la raison ! Mais enfin, ils y sont parvenus. Sans doute, quelques-uns butent-ils encore contre cette exigence de pardon. Nous sommes étonnés, parfois, de leurs confidences ; de ces cœurs qui, devant nous, s'ouvrent malgré eux ; de ces regards sur nos mains comme s'ils attendaient, s'ils espéraient ce que nous n'avons pas pouvoir de leur donner. Plusieurs ont même gardé une connaissance vague de la communion des saints : ils ne repoussent pas les prières qu'on leur offre ; ils admettent que des épaules innocentes plient, sous le fardeau écrasant de leurs propres crimes ; ils comptent obscurément sur ils ne savent quelle réversibilité.

Si nous osions ce sacrilège d'ajouter à l'évangile de l'Enfant prodigue, nous montrerions ce fils dernier né au moment de sa plus grande misère. Les sages lui ont enseigné que les pourceaux qu'il garde ne sont pas des pourceaux et que les glands qu'il leur dispute ont un goût terrestre et délicieux. Et lui, il sait bien que ce n'est pas vrai. Sans doute, ses maîtres lui ont-ils tout ravi, et jusqu'au souvenir de la maison où il fut autrefois un enfant heureux. Ils lui ont fait croire qu'il était né de père inconnu, ou même qu'il n'était né de personne. Mais parfois, accroupi au plus épais des porcs, il cède à des réminiscences mystérieuses, retrouve sur ses lèvres les syllabes d'un nom oublié, adoré ; et dans sa bouche, le goût d'un pain autrefois rompu sur une nappe immaculée, – de ce pain qui était vivant...

C'est là de l'exception. La plupart crèvent de satisfaction et de complaisance ; ils s'admirent, se rendent témoignage en toutes rencontres, ne tournent jamais

les yeux vers tel ou tel moment de leur vie dont ils savent l'horreur... Mais même ceux-là ! ces êtres plastronnant, et toujours à la parade, c'est impossible qu'à certaines minutes, ces gros hommes, politiques ou autres, avec leur jaquette, leur faux col, leur cigare et leur ventre, c'est impossible que dans certaines circonstances ils ne se voient pas eux-mêmes, tout à coup, tels qu'ils sont et seront éternellement.

Ah ! le regard du mourant sur lui-même, – lorsque les confrères chuchotent, pour excuser la venue du prêtre: “Ce n'était plus lui ; il ne s'appartenait plus...” J'imagine cette lucidité accablante du moribond, cette réapparition brutale des actes les mieux enfouis, – et la faim et la soif de pardon refoulées, parfois, depuis l'enfance, qui se manifestent enfin, crient, se délivrent, s'apaisent dans un dernier aveu : car il ne faut peut-être qu'un regard, qu'une larme, pour que tout l'immonde d'une vie humaine soit recouvert absorbé, consumé dans l'éternel Amour.

François Mauriac, *L'Echo de Paris*, 12 mars 1933.



## LA MESSE

Le sommet de notre relation à Dieu, là où Dieu est le plus reconnu comme Dieu et nous comme sa créature, c'est quand on offre un sacrifice. On met quelque chose à part et on lui offre : ça part d'un carré de chocolat ou d'une bière, et ça va jusqu'à sa propre vie par amour pour Dieu... Le sacrifice c'est vraiment l'acte par lequel on reconnaît notre dépendance, Sa supériorité, notre amour pour Lui.

Et Lui-même, quand il se fait un homme, il passe par la case sacrifice, il veut vivre du sacrifice car ce cadre qui unissait les hommes à Dieu était devenu

inefficace par le péché originel. Le Christ a donc sauvé les hommes en remettant en route le sacrifice, en le rendant à nouveau efficace.

Nous en arrivons à la messe. Le sacrifice du Christ qui est rendu présent en acte, mais 2000 ans plus tard. On va développer tout ça.

## 1- La Cène

Jérusalem, au mois d'avril de l'année 30, dans la salle haute d'une maison en centre-ville, un jeudi soir. La ville est pleine de monde, et 13 hommes se sont rassemblés pour prendre un repas sacré ensemble, un repas codifié par les livres saints. Tout colle à ce que Dieu a demandé, sauf une chose, la date, ils ont un jour d'avance. Normalement c'est la veille du sabbat, le vendredi soir, qu'il fallait prendre ce repas, mais le chef du groupe, Jésus, a décidé que ce serait ce soir, jeudi.

Le Maître avait confié le soin aux autres de préparer la salle. Avant le repas, voici qu'il leur lave les pieds. Puis il passe à table et se met à parler. Il parle de son Père, il parle d'un Défenseur qu'il va leur envoyer.

Ce repas était codifié. On y évoquait la libération des Hébreux d'Égypte, et leur passage miraculeux de la Mer Rouge.

On y mangeait un agneau qui était égorgé et consacré au Temple. On y buvait 4 coupes de vin, chacune avait un nom spécial, l'avant-dernière, celle bue après avoir pris du pain de bénédiction, était appelée « coupe de bénédiction ». La dernière coupe, celle qui achevait le rituel de la Pâque, était appelée la « coupe de consommation ».

Tout est respecté par nos hommes ce soir, sauf 2 choses pourtant essentielles :

- Le menu : ce soir il n'y pas d'agneau pascal à manger car ils seront tués le lendemain, vendredi au milieu de l'après-midi.
- La date : ce soir c'est jeudi, or le repas pascal doit être pris un vendredi, la veille du Sabbat (ce que deviendront plus tard les 1<sup>ères</sup> vêpres d'une fête).

Durant ce repas sacré, Jésus prend le pain. C'est un pain azyme, sans levain, car les Hébreux étaient partis en hâte d'Égypte, et ils n'avaient pas eu le temps de faire lever leurs pains. Le divin Maître prend donc ce pain de bénédiction, rend grâce à son Père, le bénit et dit « Prenez-en et mangez-en, car ceci est mon Corps ». Les Apôtres silencieux obéissent et mangent ce qui a l'apparence du pain mais sur la parole du Seigneur, ils savent que c'est son Corps.

Puis le repas continue. Vient alors le moment de boire à nouveau, c'est la 3<sup>ème</sup> coupe, celle appelée la « coupe de bénédiction », bue après avoir mangé le pain sans levain. Jésus, après avoir distribué son Corps, prend la coupe de bénédiction, il la bénit, et dit « Buvez-en car ceci est la coupe de mon Sang, le Sang de l'Alliance nouvelle et éternelle ».

Stupeur parmi les disciples.

Ces paroles sont une paraphrase de celles dites par Moïse au Sinaï quand il avait aspergé le peuple du sang des taureaux offerts à Dieu pour sceller l'alliance entre le peuple et lui : « Voici le sang de l'alliance que l'Éternel a faite avec vous » (Ex 24, 8).

Ce soir, dans cette chambre-haute en cette année 30, les apôtres comprennent qu'il n'y avait pas d'agneau pascal mais le Corps du Maître à manger, car Jean-Baptiste l'avait dit, c'est lui, Jésus, l'Agneau de Dieu.

Et ce soir ce ne sera plus le sang des animaux qui sauvera, mais celui du Fils de Dieu. Les disciples comprennent alors pourquoi le Maître était aussi spécial. Il vient de changer le rituel le plus sacré, celui de la Pâque, il s'offre en sacrifice, et demande à ce que les hommes mangent et boivent le Corps et le Sang de cette Victime divine.

En revanche pas de 4<sup>ème</sup> coupe, ils ne boiront pas celle de consommation qui achève la Pâque. Il faudra attendre le lendemain.

Le lendemain, au terme d'une agonie, d'une courte nuit en prison, de deux procès (un juif et un romain), au terme de tortures et d'une flagellation inédite dans l'histoire juive, Jésus est cloué à une croix, un supplice fréquent chez les Romains. En Croix, le Maître demande alors à boire, on lui présente du vin et du vinaigre (un anesthésiant de l'époque). Jésus touche l'éponge imbibée avec ses lèvres, puis dit « Tout est consommé ». Il vient



de boire à la coupe de consommation, elle est mêlée de vinaigre, la Pâque ancienne est révolue, la Pâque nouvelle commence, le salut des hommes est là : Jésus meurt alors vers 3 heures de l'après-midi, tandis qu'au Temple à quelques centaines de mètres de là, on commençait à égorger et à offrir les agneaux de la Pâque juive.

Tout est consommé, tout est achevé, la Pâque commémorait la libération du peuple esclave de l'Égypte, la Mort du Christ est réellement la libération des hommes de l'esclavage du péché.

Comment cela s'est-il fait ? et pourquoi cette mort ? pourquoi en sacrifice ?

## 2- Le Christ a offert un vrai sacrifice

### 21- Les figures de l'Ancien testament :

La mort de Jésus avait été annoncée de façon cachée par la vie de certains personnages.

- Abel : il offre les prémices de son troupeau, le premier agneau, comme Jésus sera l'Agneau de Dieu, et le Premier-né de Dieu.

- Melchisédech : il offre du pain et du vin pour sceller une alliance avec Dieu.
- Abraham : il offre son fils Isaac. Isaac est le fils qui va mourir offert par son père, il accepte la volonté de son père, il porte le bois de son sacrifice, il est lié, et Dieu organise ce sacrifice.

## **22- La Mort du Christ en Croix**

Jésus meurt en Croix de façon cruelle. A Gethsémani il avait accepté la coupe (Père que cette coupe s'éloigne de moi, cependant que ta volonté soit faite). Et sur la Croix il va la consommer jusqu'au bout : Père, entre tes mains je remets mon esprit.

Le Christ offre sa vie. Il aurait pu mourir assassiné, mais il va changer la nature de sa mort. Ce ne sera pas un assassinat, il va diriger sa mort pour qu'elle soit un sacrifice. Comme un soldat qui meurt d'une balle perdue ou qui monte au front pour son pays. L'intention qualifie l'action.

Le Christ s'est offert intérieurement à son Père. On voit que la Croix est d'abord une histoire de famille.

Pour rappel, le sacrifice nous fait entrer en communion avec Dieu. On offre quelque chose qu'on sépare du monde pour que Dieu l'accepte, et cela nous unit à lui. Jésus offre sa vie à son Père, et son Père l'accepte. Leur communion est parfaite et tourne autour de la vie et de l'amour de Jésus pour son Père.

On voit sur la Croix la religion du Fils pour son Père.

Par extension, nous pouvons nous aussi rendre cette religion au Père, participer à cette relation entre Jésus et son Père. C'est pour ça qu'à la messe on dit : « Par Lui avec Lui et en Lui » est donné TOUT honneur et TOUTE gloire. Pour être unis à Dieu, nous passons par l'offrande intérieure de Jésus son Fils. Nous faisons nôtres ses sentiments intérieurs.

En Croix il y a une oblation, quelqu'un est offert, de plus il y a un sacrifice, car ce qui est offert est sacrifié, ne servira plus, est changé. La vie du Christ après sa mort en Croix est changée car il ressuscitera et sera alors entré dans sa gloire.

### **3- La Messe est le sacrifice du Christ :**

La Mort du Christ a porté du fruit. Désormais, les hommes peuvent entrer en communion avec Dieu car Jésus l'a demandé : « Pardonne-leur ». En faisant comme le Christ, en s'offrant en union avec son sacrifice, on entre en communion avec Dieu. On offre par Jésus, on demande par la médiation de Jésus (cf. les prières à la Messe, *Per Dominum nostrum Jesum Christum*).

La question est : comment rejoindre le sacrifice du Christ ? Comment on reçoit les fruits de son sacrifice (communion avec Dieu, pardon des péchés).

Retour à la salle haute de Jérusalem, à la Cène. Le Christ a institué la Messe pour que son sacrifice puisse être accessible dans le temps et dans l'espace à tous les hommes qu'il vient sauver. La Messe est donc la porte qui nous fait traverser le temps et l'espace pour entrer en contact avec l'intention de Jésus en Croix d'aimer son Père et de nous sauver.

Voyons-cela plus en détail.

### **31- La messe est le sacrifice Christ**

Saint Thomas demande si, à la messe, le Christ est immolé.

Imolé cela veut dire est offert en sacrifice.

Pour un sacrifice, on avait vu qu'il y avait 4 acteurs : quelqu'un qui bénéficie du sacrifice, quelqu'un qui offre (un prêtre), quelque chose qui est offerte (une victime) et le destinataire du sacrifice.

Appliqué à la messe qu'observons-nous ?

- Le bénéficiaire : le Christ (il est glorifié par ce rite qui rend actuel son amour pour son Père et pour nous)
- Le prêtre : le prêtre principal est le Christ (c'est lui qui offre, et le prêtre à l'autel est l'instrument de cette offrande)
- La victime : le Christ
- Le destinataire : Dieu Trinité

Ainsi ce sont les même prêtre, même victime, même acte intérieur d'offrande, celui du Christ. Il y a identité de personnes, d'actes, d'intention.

La messe est réellement le sacrifice du Christ, mais pas offert de la même façon : sur l'autel c'est *incruenta*, non-sanglante, sinon chaque messe serait un supplice pour le Christ, donc non, et en plus son corps est impassible car ressuscité, dans la Gloire du Ciel.

### **32- Mais pas offert de la même façon**

Si l'âme du sacrifice de la Messe est la même qu'à la Croix, nous nous rendons bien compte qu'à la Messe (et Dieu merci d'ailleurs), le Christ ne saigne plus, n'est plus souffrant. Alors comment expliquer que c'est la même réalité mais pas les mêmes apparences ?

L'Eucharistie est un sacrement, un signe qui nous montre quelque chose d'invisible. L'acte intérieur d'offrande de Jésus est invisible. Comment le montrer alors ? Comment montrer sa Mort ? Par la double consécration.

Jésus est totalement présent dans l'hostie. Pourquoi consacrer le vin alors ? Car on veut montrer qu'il y a une séparation entre le corps et le sang, autrement dit on veut montrer une mort.

A la Messe pendant la consécration, après la consécration du pain en Corps du Christ, est présent seul le Christ, mais après la consécration du vin en son Sang, c'est son intention d'offrande qui est présente. La première consécration du Corps rend réelle sa Présence, la seconde consécration du Sang rend réelle son Sacrifice. D'ailleurs l'Église qui prolonge la mission de Jésus et est assistée par son Esprit-Saint fait bien les choses : les paroles consécratoires du pain disent juste qu'il y a le Corps de Jésus, les deuxièmes paroles consécratoires pour le Sang sont plus longues, on explique que c'est le Sang de l'Alliance, qui durera toujours...

Ainsi à la Messe, le Concile de Trente nous dit que c'est le même sacrifice qu'à la Croix, mais que seule la façon d'offrir diffère : à la Croix c'est sanglant, à la Messe c'est non-sanglant.

### **33- Au contact... pour recevoir les fruits**

Nous entrons en contact avec les fruits de la Croix grâce à la Messe.

Jésus a tout mérité il y a 2000 ans sur sa Croix, et son intention de communion et de salut s'est fixée dans l'éternité (il est Dieu, donc éternel).

À la Messe, les fruits mérités il y a 2000 ans sont en revanche distribués aux hommes. D'où l'importance d'assister à la messe, d'où l'importance que les messes soient les plus nombreuses possibles dans le monde ! Pour distribuer les grâces de la Croix, de cet amour infini du Sauveur.

Si Jésus a voulu nous sauver par le sacrifice, c'est qu'il sait que le sacrifice est le lieu où on entre en communion avec Dieu. Depuis qu'il a offert le sien, nous pouvons à nouveau retrouver l'intimité perdue par Adam et Ève. Jésus a sauvé le sacrifice pour que nous puissions être sauvés.

On avait vu que les victimes étaient mangées pour montrer l'unité entre celui qui offrait et la victime offerte. Le Seigneur a assumé cela. Il aurait pu consacrer une statue en or qu'on aurait adorée, mais non, il a pris de la nourriture pour qu'on puisse la manger, son Corps sera la nourriture de notre âme.

En communiant à la messe, nous nous unissons à la victime, nous montrons que c'est nous la victime qui nous offrons à Dieu pour entrer en communion avec Lui. Et le Père nous pardonne nos péchés pour que nous puissions communier.

### **Conclusion**

*Tu sanctifieras le jour du Seigneur* : Comment le sanctifier sans entrer en communion, sans reconnaître par l'offrande du sacrifice de la Messe que nous acceptons notre dépendance à Lui, notre reconnaissance pour son excellence.

La messe du dimanche est la seule fois de la semaine où l'on est obligé, on reconnaît notre lien avec Dieu, d'offrir un sacrifice.

Le P. Jérôme de Sept-Fons, un moine trappiste mort il y 40 ans se posait la question : que puis-je faire pour notre grand Dieu ?

Il trouva la réponse à la Messe : Par Lui avec Lui et en Lui, à vous Dieu le Père et au Saint-Esprit, sont donnés TOUT honneur et TOUTE gloire pour les siècles des siècles. Pas un peu de gloire ou beaucoup, mais TOUTE gloire est donnée à l'Éternel.

abbé Hubert Lion, fssp.



## CHRONIQUE DE LA COMMUNAUTE

### JANVIER 2024

#### **Lundi 1<sup>er</sup> janvier**

Une nouvelle année civile commence, nous confions 2024 au Saint Esprit en chantant le *Veni Creator*.

#### **Dimanche 7 janvier**

L'Épiphanie, fêtée le 6 janvier, est solennisée à Saint-Just en ce dimanche. Comme les Rois-mages, chacun offre ses bonnes résolutions à l'Enfant-Jésus.

#### **Dimanche 21 janvier**

Comme tous les ans, la Marche pour la Vie rassemble des milliers de personnes à Paris. Cette année, l'événement prend une importance particulière alors que le projet de loi constitutionnelle sur l'avortement est discuté. À Saint-Just, une messe basse supplémentaire est célébrée à 7h30 pour permettre aux lyonnais de se rendre à Paris pour défendre la vie.

abbé Donatien Viot, fssp.



## ORDO LITURGIQUE

### FEVRIER 2024

Jeudi 1<sup>er</sup> février : Saint Ignace, évêque et martyr, 3<sup>ème</sup> classe, Rouge  
Vendredi 2 février : Purification de la Sainte Vierge, 2<sup>ème</sup> classe, Blanc  
Samedi 3 février : Saint Lupicin, évêque de Lyon, 3<sup>ème</sup> classe, Blanc

#### **Dimanche 4 février** **Dimanche de la Sexagésime, 2<sup>ème</sup> classe, Violet**

Lundi 5 février : Sainte Agathe, vierge et martyre, 3<sup>ème</sup> classe, Rouge  
Mardi 6 février : Saint Tite, évêque et confesseur, 3<sup>ème</sup> classe, Blanc  
Mercredi 7 février : Saint Romuald, abbé, 3<sup>ème</sup> classe, Blanc  
Jeudi 8 février : Saint Jean de Matha, confesseur, 3<sup>ème</sup> classe, Blanc  
Vendredi 9 février : Saint Cyrille d'Alexandrie, évêque, confesseur et docteur, 3<sup>ème</sup> classe, Blanc  
Samedi 10 février : Sainte Scholastique, vierge, 3<sup>ème</sup> classe, Blanc

#### **Dimanche 11 février** **Dimanche de la Quinquagésime, 2<sup>ème</sup> classe, Violet**

Lundi 12 février : Les Sept Fondateurs des Servites, confesseurs, 3<sup>ème</sup> classe, Blanc  
Mardi 13 février : de la férie, 4<sup>ème</sup> classe, Violet

**Mercredi 14 février**  
**Mercredi des Cendres, 1<sup>ère</sup> classe, Violet**

Jeudi 15 février : Jeudi après les Cendres, 3<sup>ème</sup> classe, Violet

Vendredi 16 février : Vendredi après les Cendres, 3<sup>ème</sup> classe, Violet

Samedi 17 février : Samedi après les Cendres, 3<sup>ème</sup> classe, Violet

**Dimanche 18 février**  
**1<sup>er</sup> Dimanche de Carême, 1<sup>ère</sup> classe, Violet**

Lundi 19 février : de la férie, 3<sup>ème</sup> classe, Violet

Mardi 20 février : de la férie, 3<sup>ème</sup> classe, Violet

Mercredi 21 février : Mercredi des Quatre-Temps de Carême, 2<sup>ème</sup> classe, Violet

Jeudi 22 février : FSSP : Chaire de Saint-Pierre, 1<sup>ère</sup> classe, Blanc

Vendredi 23 février : Vendredi des Quatre-Temps de Carême, 2<sup>ème</sup> classe, Violet

Samedi 24 février : Samedi des Quatre-Temps de Carême, 2<sup>ème</sup> classe, Violet

**Dimanche 25 février**  
**2<sup>ème</sup> Dimanche de Carême, 1<sup>ère</sup> classe, Violet**

Lundi 26 février : de la férie, 3<sup>ème</sup> classe, Violet

Mardi 27 février : de la férie, 3<sup>ème</sup> classe, Violet

Mercredi 28 février : de la férie, 3<sup>ème</sup> classe, Violet

Jeudi 29 février : de la férie, 3<sup>ème</sup> classe, Violet

Vendredi 1 mars : de la férie, 3<sup>ème</sup> classe, Violet

Samedi 2 mars : de la férie, 3<sup>ème</sup> classe, Violet

**Dimanche 3 mars**  
**3<sup>ème</sup> Dimanche de Carême, 1<sup>ère</sup> classe, Violet**

# L'IMAGE CHRETIENNE

## PARTIE 2

Le mois dernier, nous avons terminé en évoquant saint Augustin. Ce dernier pause une réflexion qui n'est pas secondaire pour ce qui nous occupe ici. Cette réflexion la voici : s'il y a dix commandements dans le décalogue, il nous faut rassembler certaines des sentences qui le composent et les considérer dans un même commandement.

Pourquoi est-ce important pour nous qui nous interrogeons sur la place des images dans l'Eglise ? parce que la phrase « tu ne te feras aucune image sculptée » peut être considérée soit comme une conséquence du commandement « tu n'auras pas d'autre Dieu que moi », et aller avec la phrase suivante « tu ne te prosterner pas devant ces images », soit être envisagée comme un commandement en soi, indépendant de ce qui précède donc absolu.

La différence entre les partisans de l'image et les iconoclastes se situe justement là, et Saint Augustin affirme clairement que les trois premiers préceptes ne forment qu'un commandement, et l'exprime ainsi : *le premier précepte de la loi est d'adorer le Dieu unique et de ne pas faire d'idoles.*

Ce n'est pas sans raison que Calvin était un partisan de la séparation des premières sentences du décalogue pour faire deux commandements, dont le deuxième est : « tu ne te feras pas d'image ». Après ce que nous avons dit dans le précédent article de l'interdiction formelle de toute image dans l'Ancien Testament, formulé en Exode 24, nous allons nous interroger dans cet article sur la nouveauté du Nouveau Testament.

Il nous faut tout d'abord constater dans l'église primitive une certaine persistance d'une attitude « anti-iconique » chez un auteur comme Minucius Felix par exemple, qui marque la volonté de prendre des distances avec le paganisme ambiant. Mais en même temps, dans cette même Eglise primitive, apparaissent déjà des images dont les plus éloquentes sont, visibles encore aujourd'hui, celles qui se trouvent sur les parois des catacombes romaines.

Mais dans le Nouveau Testament, peut-on trouver un fondement scripturaire à ce changement d'attitude face à l'image cultuelle par rapport au culte anti-conique du judaïsme ? On peut en effet, constater une introduction du vocabulaire de l'image dans l'Eglise, où il est question dans le Nouveau Testament du Christ comme image de la divinité, image du Dieu invisible, image du Père.

Souvenons-nous que saint Paul parle souvent dans les épîtres de cette notion du Christ image du Père et qu'on peut relever dans le corpus paulinien plusieurs textes qui parlent du Christ image : Le Christ est l'image du Dieu invisible, par lui nous sommes rachetés et nos péchés pardonnés (épîtres aux Colossiens, aux Corinthiens et aux Romains). C'est un thème fondamental du Nouveau Testament, résumé dans un texte de saint Athanase, évêque d'Alexandrie et grand docteur de l'Eglise, qui dans un sermon sur l'incarnation du verbe écrit : *Puisque les hommes s'étaient rendus déraisonnables, et que la tromperie des démons jetait son ombre de tous côtés et cachait la connaissance du vrai Dieu, Dieu devait-il se taire devant une pareille situation et accepter que les hommes soient égarés ainsi et ne connaissent pas Dieu ? Dieu ne veut-il pas épargner à ses créatures d'être égarées loin de lui et assujetties au néant ? (...) ne fallait-il donc pas que Dieu renouvelle en eux son image, afin que les hommes puissent de nouveau le connaître ? (...) cela n'était pas réalisable par les hommes puisqu'ils ne sont pas l'image mais ils ont été créés selon l'image ; ce n'était pas réalisable par des Anges non plus car même eux ne sont pas images. C'est pourquoi le Verbe de Dieu est venu lui-même, lui qui est l'image du Père, afin d'être en mesure de restaurer l'image au fond de l'être des hommes ; par ailleurs cela ne pouvait pas se produire si la mort et la dégradation qui la suit n'étaient pas anéantis. C'est pourquoi il a pris un corps mortel afin de pouvoir anéantir la mort et restaurer les hommes faits selon l'image de Dieu (...) comme il le dit lui-même : Je suis venu chercher et sauver ce qui était perdu.*

On voit qu'il y a avec cette notion de Christ image un véritable résumé du rôle de la personne du Christ, qui va bien au-delà du simple symbole. Le Christ est véritablement l'image du Père ; il est celui qui nous a fait connaître le Père et c'est en cela qu'il est licite et même bon de faire dans l'Eglise des images du Sauveur ; l'image est ce qui nous rend connaissable quelque chose et c'est bien là qu'est le mystère que nous contemplons : Dieu est inconnaissable mais il s'est

rendu proche de nous en Jésus-Christ; il ne nous rend pas la divinité compréhensible, mais il nous illumine. Saint Thomas d'Aquin a pour exprimer cela, une formule concise et claire : la connaissance est une assimilation à l'objet vu, et si l'on regarde le soleil la face est illuminée. Le Christ image du père est celui qui nous illumine, nous qui sommes créés à l'image et à la ressemblance de Dieu.

abbé Jean-Cyrille Sow, fssp.



# CAUSERIE SUR L'ÉDUCATION ET LA PÉDAGOGIE

## PARTIE 3

Comme vous le savez déjà, l'éducation des enfants est de tous les instants puisqu'il s'agit pour eux d'acquérir des " habitus " (disposition vertueuse stable) qui les installent dans l'essentiel. Il ne faut pas oublier que la fin de l'éducation est de construire un homme complet, corps et âme. Le sujet de l'éducation, c'est l'enfant complet, l'enfant comme personne, créé à l'image de Dieu, capable d'intelligence et d'amour. Il est donc nécessaire de viser une unité harmonieuse des différents domaines de la vie afin que les enfants sachent, en sortant de l'adolescence ce qu'ils sont et quel est le but foncier de leur vie : *« ce dont ont besoin les enfants, écrivait Gustave Thibon, c'est de ce climat, de cette ambiance où ils vivent. Les valeurs éducatrices, poursuit-il, ont besoin essentiellement de passer par le canal du contact immédiat de prochain à prochain, par le canal de l'exemple, par le canal de l'incarnation. »* (Cité catholique, Congrès de Lausanne 1973)

Pour atteindre ce but, les enfants ont besoin de modèles. De celui de leurs parents d'abord. Il ne s'agit pas de suivre pas à pas l'enfant qui devient adolescent, il doit acquérir peu à peu son espace de liberté. Mais il est possible de préserver un temps à l'un ou l'autre de ses enfants qui goûtera, alors pleinement la proximité de l'un ou l'autre de ses parents (suivant l'âge ou la question), et saura demander conseil au moment opportun. La presse du travail, les déplacements professionnels fréquents ne rendent pas cela facile, mais il est un exemple qui peut nous encourager, celui du professeur Lejeune, décrit par sa fille Clara : *« Mon père venait tous les jours déjeuner avec ses enfants. Le soir il était de retour à 19h30 pour le dîner. Maman entamait toujours le repas en demandant à papa : « Tu as vu qui ? Qui t'a dit quoi ? » Papa racontait alors sa journée, ses rencontres, ses travaux. Cela donnait souvent lieu à des discussions où nous reconstruisions le monde. A l'âge de l'adolescence c'était pour nous une vraie ouverture de l'esprit, et mes parents appréciaient beaucoup le débat d'idées. »* (La vie est un bonheur)

Tout ce qui peut former l'esprit de nos enfants est à faire entrer dans nos projets d'éducation. Ils doivent arriver, à l'âge de l'adolescence à se construire un jugement étayé par leurs connaissances, mais aussi orienté par l'étoile qu'ils veulent suivre vers le ciel. Et pour cela, il faut qu'ils se gardent un temps pour les lectures (bien choisies !), pour la discussion, le questionnement auprès de ceux qui sont leurs guides, parents, abbés, professeurs, chefs scouts etc. Cela met à sa place la question des loisirs. Pour les Anciens le temps du loisir était celui qui n'était pas pris par des occupations matérielles et qui laissait sa place à la contemplation : « *Plus on possède la faculté de contempler, plus on est heureux* », précise Aristote dans *L'Étique à Nicomaque*.

Compris comme cela, les loisirs ont bien leur place dans l'éducation, y compris ceux qui apportent une vraie détente physique ou intellectuelle. Mais les loisirs sont faits pour permettre de ressaisir ses forces et non pour perdre son temps. Celui-ci nous est donné pour atteindre le Ciel, et il faut le « racheter ». Un enfant ne peut, en temps scolaire, soutenir plusieurs activités dans la semaine en même temps que la classe. C'est aux parents de faire courageusement le choix de celle qui le détendra et qui l'encouragera à reprendre ensuite des travaux plus austères. Ainsi l'enfant comprend peu à peu que tout travail demande des efforts ardues mais aussi permanents et il sera aguerrri pour affronter la vie. Gustave Thibon n'a-t-il pas écrit avec raison que : « *le déluge de facilités dégrade l'enfant en laissant inemployées des facultés de concentration dont l'exercice est essentiel à la fonction du caractère et de l'intelligence... Ce n'est pas la facilité, c'est la difficulté qui donne de l'attrait et de la saveur aux choses et qui mobilise nos facultés créatrices.* » André Charlier disait de même à ses « capitaines » de l'Ecole des Roches : « *Ce n'est pas le facile que je vous demande, mais le difficile.* » (Lettres aux Capitaines)

Voici un exemple, tiré de la riche expérience de M. l'abbé Berto qui définit le grégorien, comme méthode d'éducation.

« *Le grégorien, outre la valeur contemplative et « mystique » est de surcroît une discipline ascétique rigoureuse, et, s'agissant d'enfants, une méthode complète d'éducation ; s'il supporte une certaine médiocrité, il ne supporte pas le caprice, et l'éducation ne consiste qu'à détruire le caprice. Se surveiller incessamment d'un*

*rythme à un autre, lancer sa voix, la retenir, la lancer encore, au gré du binaire ou du ternaire, [...] ne point baisser, bien attaquer le dessus de la note, bien "mordre dans les consonnes", penser à toutes ces choses à la fois dont chacune est nécessaire, sans se permettre, au pied de la lettre, une fraction de seconde d'inattention, car il suffit d'une fraction de seconde pour manquer un ictus et vitrioler tout un neume, se livrer à cette ascèse, oui, c'est le vrai mot, de neuf à treize ans à raison d'une demi-heure les jours de répétition, sans compter le temps où l'on chante "pour de bon", c'est-à-dire la durée des offices, c'est un exercice merveilleux de maîtrise de soi, un entraînement incomparable du vouloir. Une classe de grégorien est aussi une leçon d'énergie. [...] « Il n'est point en éducation de méthode infaillible. La pâte humaine est lourde, pour ne rien dire des déficiences de l'éducateur. Mais nous tenons pour certain que l'éducation par le grégorien est la meilleure, étant la plus théologale, et à la fois la plus propre à tremper les caractères. » (Article 1968)*

Il y aurait encore beaucoup à dire sur la tâche éducatrice et la pédagogie de l'Église, qui est celle du développement des vertus. Nous avons reconnu l'importance des transcendants dans l'éducation, puisqu'ils « décrivent » l'être même de Dieu. L'un d'eux est le BEAU. Une éducation complète privilégie cette respiration de l'âme que permet la contemplation du beau. La puissance d'admiration est donc à développer, et cela dans tous les domaines : Un beau paysage, un parterre de fleurs, l'ouverture d'un bourgeon, mais aussi la beauté de la vie naissante, la beauté d'un nouveau-né qui nous présente ses petits pieds si bien achevés, la beauté d'un sourire qui apaise, mais encore la beauté d'un texte, d'une poésie qui soulèvent l'enthousiasme ; l'admiration se porte encore devant un beau travail accompli par un ami, et qui rend fier d'en être proche ! Admiration, enfin, pour celui qui ne craint pas de se donner pour le bien de son prochain.

Sans fin sont les exemples à proposer à nos enfants pour développer cette puissance d'admiration qui fera notre Ciel !

Théophrasta

# REGARDS SUR LA VIE A SAINT-JUST AUX XVII<sup>EME</sup> ET XVIII<sup>EME</sup> SIECLES

D'APRES LES REGISTRES PAROISSIAUX

## PARTIE 4

### Le baptême

Le **père** est généralement présent au baptême de son enfant. Nous trouvons cependant quelques cas d'enfants posthumes et des cas plus nombreux où le père est absent pour des raisons généralement liées à des obligations professionnelles ou autres. Le 5 juin 1697, Michel Bonnard, laboureur, est absent au baptême de son fils Pierre, parce qu'il est « à présent dans les troupes », certainement tiré au sort pour faire partie de la milice qui vient renforcer les régiments réguliers. Le 23 octobre 1757, Bernard Julien, vigneron, est absent au baptême de son fils Philippe, « attendu l'éloignement dans le territoire de Champagne » qui fait pourtant partie de la paroisse. Le 3 mars 1770, Gabrielle Sophie Sébastienne de Guibert est baptisée en l'absence de son père, Victor de Guibert, « baron du comté de Nice, absent de Lyon depuis environ deux mois ». Le 24 novembre 1771, Pierre Riboulet, procureur fiscal d'Ancy, près de Tarare, mais demeurant à Saint-Just, est absent « pour cause d'affaire » au baptême de sa fille Marie Anne. Le 22 septembre 1777, Jérôme Antoine Delaréal est baptisé en l'absence, « pour cause d'affaires », de son père, Laurent Delaréal, notaire et commissaire en droits seigneuriaux.

La présence du **parrain** et de la **marraine** est, elle, indispensable. Ils sont choisis couramment, même si ce n'est pas toujours indiqué – mais la similitude des noms est un bon indice - dans le cercle familial : frères et sœurs, cousins et cousines, oncles et tantes, grands-oncles et grand-tantes, grands-parents et, plus rarement, bisaïeux et trisaïeux. Leur âge n'est pas indiqué, mais nous pouvons bien nous douter, en fonction de la génération, qu'ils sont soit plus âgés, du même âge ou plus jeunes que les parents, l'essentiel étant que le parrain et la marraine puissent suppléer utilement les parents au cas où ceux-ci viendraient à disparaître. Des parents plus jeunes pourront ainsi s'adresser à des parrain et marraine plus âgés, mieux assurés de leur condition, inversement

des parents plus mûrs se tourneront vers des parrain et marraine plus jeunes, appelés, du moins l'espèrent-ils, à vivre plus longtemps qu'eux. Il n'est pas rare en outre que père et mère d'un enfant soient à leur tour parrain et marraine de l'enfant d'un membre de leur famille dans un système d'échanges réciproques.

La proximité familiale va souvent de pair avec la proximité géographique, même si le domicile du parrain, de son père ou de son représentant n'est pas toujours indiquée, mais celle-ci peut aussi être celle d'un simple voisinage. Toutes les paroisses lyonnaises sont représentées, Saint-Just

bien entendu, mais aussi les plus proches, Saint-Irénée, Fourvière, Saint-Georges et Saint-Paul notamment, ainsi que Saint-Pierre de Vaise, et les plus peuplées, particulièrement Saint-Nizier et Saint-Pierre-Saint-Saturnin. Sont également représentées, mais avec de plus faibles effectifs, les paroisses de l'Ouest lyonnais, d'abord les plus proches, Sainte-Foy, Francheville, Tassin, Écully, puis, un peu plus loin, celles du plateau lyonnais, comme Oullins, Saint-Genis-Laval, Chaponost, Pollionnay, Grézieu-la-Varenne et, plus loin encore, celles des monts du Lyonnais, comme Vaugneray ou Saint-Symphorien-le-Château.

La **position sociale** des parrain et marraine est souvent la même que celle des parents, soit essentiellement, étant donné ce qui a été observé plus haut, moyenne ou modeste. Mais il est également courant que ceux-ci recherchent comme parrain ou marraine de leurs enfants des personnes d'une condition plus favorisée - ainsi les bourgeois de Lyon représentent-ils 6,1% des parrains des garçons et 6,2% de ceux des filles - ou d'une condition plus en vue, plus prestigieuse, qu'elle soit clairement indiquée ou suggérée par l'allure de noms d'allure aristocratique. Parmi les parrains d'enfants dont les parents



occupent des positions variées, se trouvent aussi des officiers de l'armée, des titulaires d'offices de justice ou de finances, des juges, des procureurs, des avocats, des notaires, des chirurgiens, de nombreux ecclésiastiques, de Saint-Just ou d'ailleurs, y compris des chanoines.

Voici quelques exemples. Le 12 septembre 1662, Pierre More[...] a pour parrain Pierre Alboud, curé de Saint-Just, et pour marraine Marguerite Barjot dit La Barge, fille du premier commis à la porte de Saint-Just. Quelques semaines après, le 22 novembre, elle est la marraine de Marguerite Sarrazin, le parrain étant Christophe Frégelot, « élève à l'école de Saint-Just », c'est-à-dire se destinant probablement à une carrière ecclésiastique, fis d'un commis à la grande douane. Le 10 septembre 1669, elle est de nouveau marraine, cette fois-ci de Jean Charral, fils d'un notaire royal, greffier du cloître de la collégiale Saint-Just, le parrain étant Jean Guyot, avocat au parlement. Et encore le 15 juin 1670 de Marguerite Gervais, le parrain étant Jean Matheriot, prêtre perpétuel à Saint-Just. Le 23 mai 1673, de Charles Angelot, le parrain étant Charles Clemencet, conseiller du roi, notaire probablement. Le 20 décembre 1673, de Joachim Dubrul, fils d'un maître passementier, le parrain étant Joachim Vandeur, marchand. Le 28 mai 1675, de Marguerite Gourguet, fille d'un maître chandelier, le parrain étant Claude Dupuis, lieutenant au régiment Lyonnais. Le 24 février 1678, de Marguerite Bouillon, fille d'un maître chandelier, le parrain étant Simon Gravois, bourgeois de Lyon. Marguerite La Barge est donc la marraine de huit enfants. Elle devait donc s'être acquis une grande réputation de dévouement et de piété, ce qui est confirmé par le temps passé dans les neuf dernières années de sa vie achevée en 1692 à prier les martyrs dans la crypte de Saint-Irénée dans ce qui est connu comme la chapelle de la Recluse, où elle fut enterrée et où se voit sa dalle funéraire.

Le 15 janvier 1664, Claude Parin, fils d'Antoine Parin, chandelier – entendons fabricant de chandelles de suif – et de Pernelle Philippe a pour parrain le chevalier Claude de Chabert, maréchal de bataille aux armées du roi, c'est-à-dire général chargé de l'organisation des troupes pour le combat, et pour marraine Madeleine du Rivau, épouse d'Alexandre Chapuis, bourgeois de Lyon. Et le 15 juin 1667, c'est cette même Madeleine du Rivau qui est la marraine de César Février, fils de Guillaume Février, maître cordonnier, et de Marie Giraud,

le parrain étant l'avocat César Berthois. Celui-ci à son tour, marié à Françoise Guyot, fait baptiser le 5 juin 1669 son fils Joseph – celui qui a sa pierre tombale dans l'actuelle chapelle de la Vierge -, le parrain étant Michel Berjon, chanoine de Saint-Irénée et la marraine Blandine de Billy. Le 5 juin 1677, est baptisée Françoise Guyot (qui avait été ondoyée le 22 juillet 1672), fille de François Guyot, bourgeois de Lyon, et de Jeanne Meynier, le parrain étant Jacques Dupré de Hayar, aide de camp des armées du roi, et la marraine François Dallery. Le 24 août 1701, c'est un enfant exposé devant la chapelle Saint-Roch à Choulans qui reçoit le baptême, son parrain étant le chanoine Cotelle, et en même temps le prénom de celui-ci, Claude. Le 26 novembre 1736, François Laporte, prêtre perpétuel et bénéficiaire de Saint-Just, est le parrain de François Solisson, fils de Jean Solisson, maître cardeur de soie, et de Louise Bernard, la marraine étant Marie Bertholon, épouse de Pierre Deyrieu, officier du roi. Le 14 mars 1755, Pierre Antoine Clément et Marguerite Dalbepierre, tous deux domestiques au service du chanoine-baron de Saint-Just Jean Philippe Bonaventure de Laurencin, choisissent celui-ci pour parrain de leur fille Marguerite et, le 3 septembre 1758, leur autre fille Antoinette a pour parrain le chanoine de Petichet et pour marraine Antoinette Levet, fille de notaire. Le 15 janvier 1780, Thomas Merle de Castillon, chanoine-baron de Saint-Just, promoteur et vicaire général du diocèse, est le parrain d'Anne Félicité Boussac, fille de Jean Boussac, maître et marchand tailleur d'habits, et d'Anne Combe, et la marraine, demoiselle Félicité d'Acqueria.

Nous voyons ainsi qu'une même personne peut être sollicitée plusieurs fois et que la parenté spirituelle peut ignorer les distinctions sociales, sans exclure pour les ecclésiastiques les liens familiaux : le 17 novembre 1666, Marguerite Cazelin, fille de Claude Cazelin, cardeur de soie, et de Benoîte Lièvre, a pour parrain Antoine Cazelin, prêtre perpétuel à Saint-Just, peut-être un oncle, et pour marraine Marguerite Lebourg. Parfois ce sont les fils ou les filles de ces personnes qui sont parrains et marraines. Parfois, en raison de leur éloignement ou de leurs autres obligations, elles se font représenter : le 1<sup>er</sup> novembre 1727, Claude de Murat, écuyer et seigneur de Belmajour, se fait représenter par Claude Puliât, maître futainier, au baptême de Claude de Randin, fils de Jean Marc Antoine de Randin, écuyer, seigneur de Preria, lui-même fils d'un ancien capitaine au régiment de Piémont, et de Jeanne de

Belmajour. Le 11 juillet 1742, c'est Camille Perrichon, notable et érudit lyonnais – secrétaire de la ville de Lyon, conseiller d'État, prévôt des marchands, directeur de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon – qui se fait représenter par Louis André, employé à son service, au baptême de Françoise Michel, fille de Claude Michel, jardinier, et de Claudine Chevrot, la marraine, Françoise Gaspard de Lafrat de Leynat, fille d'un conseiller du roi en la cour des monnaies, étant elle-même représentée par Marguerite Bouricand, fille d'un bourgeois de Lyon. Nous retrouvons le 24 octobre 1755 le même Camille Perrichon comme parrain de Jacqueline Crepu, fille de Benoît Crepu, jardinier, et de Marie Langlais, le parrain étant représenté par Pierre Giraud, dont la condition n'est pas indiquée et dont nous pouvons supposer qu'elle est supérieure à celle du père. Il est également intéressant de noter que, dans ces deux cas, les enfants ont pour pères des jardiniers, probablement au service du parrain dans les domaines que celui-ci doit posséder sur le territoire de la paroisse.

Lorsque le parrainage par des personnes aussi importantes n'est pas possible, il arrive que l'on s'adresse à des gens à leur service, parfois apparentés aux parents, mais volontiers considérés comme s'ils étaient en quelque sorte porteurs d'une partie du prestige de leur maître : le 25 août 1733, Marie Françoise Condard, fille d'Étienne Condard, vigneron, et de Claudine Favrot, a pour marraine Marie-Françoise Charvolin et pour parrain Louis Favrot, visiblement apparenté à la mère, mais surtout garde du corps du roi de Pologne Stanislas Leszczyński ; le 24 juin 1770, François Chaval, fils de Louis Chaval, cocher chez le grand obéancier de Saint-Just, Antoine Lacroix, et de Pierrette Drivon, a pour parrain François (prénom) François (nom) dit Foret, homme d'affaires du grand obéancier, la marraine étant sa tante, Marie Drivon ; le 7 janvier 1728, c'est Louis Fragnere, suisse de l'archevêque, alors M<sup>gr</sup> François Paul de Neufville de Villeroy, qui est le parrain de Marguerite Constant, fille d'André Constant, jardinier, et de Marguerite Lacreuze, et la marraine est Marguerite Argout, épouse de Camille de Besme, suisse du maréchal François de Neufville de Villeroy et qui est d'ailleurs le fils du parrain ; le 25 juillet 1700, le maréchal de Villeroy avait déjà délégué son secrétaire, Antoine Leboursier, au baptême d'Antoine Esterle, fils d'Étienne Esterle, vigneron, et de Marie Droguet, la marraine étant Marie Jacquemot, fille du concierge du

gouvernement (il n'est pas inutile de rappeler que le maréchal de Villeroy a exercé la fonction de gouverneur de la province de Lyonnais, Forez et Beaujolais et que le siège du gouvernement se trouve dans l'hôtel de Villeroy, actuel Musée des tissus et des arts décoratifs, rue de la Charité). Le 24 octobre 1755, c'est Jacques Vitard, officier de cuisine de l'archevêque, M<sup>gr</sup> Pierre Guérin de Tencin, qui est le parrain de Jacques Philippe Durand, fils de Jean Durand, jardinier, et de Benoîte Benoît, la marraine étant Françoise Guyot.

Le choix des **prénoms** est révélateur de la force des solidarités de famille, de voisinage, de métier ou de condition, mais aussi du lien spirituel qu'il crée entre l'enfant d'une part, son parrain et sa marraine d'autre part. Il est donc conditionné généralement par celui du parrain pour les garçons, de la marraine pour les filles, soit en totalité lorsqu'il s'agit d'un prénom unique, soit en partie lorsque le prénom est composé ou multiple. Les discordances sont très rares.

Apparemment très étendu, le répertoire des prénoms est en réalité relativement restreint. Certains prénoms n'apparaissent qu'une seule fois, comme Abdon, Basile, Firmin, Lubin ou Pancrace pour les garçons – Just n'apparaît qu'une seule fois et Irénée que deux fois, et encore pas comme premier prénom –, Bernadette, Émérentienne, Luce, Olive ou Romaine pour les filles. D'autres prénoms sont au contraire fortement représentés. Chez les garçons, arrivent nettement en tête Jean (466 occurrences) et Pierre (427), puis Antoine (369), Claude (363), François (224), Jacques (190), Benoît (179), Louis (123), Étienne (109) et, plus loin, André (92), Michel (79), Barthélemy (74), Mathieu (70), Joseph (69), Nicolas (68), Guillaume (59), Charles (57), Philippe (50), Gaspard (48), Simon (43). À ces formes simples et très classiques, s'ajoutent des formes composées à partir de Jean: Jean Baptiste (200), Jean Marie (83), Jean Claude (60), Jean Pierre (47), Jean François (45), Jean Louis (32), Jean Jacques (21). Chez les filles, se détachent les Marie (415), Jeanne (488), Claudine (327), Marguerite (275), Catherine (242), Françoise (233), Anne (213), Antoinette (182), Benoîte (148), Madeleine (125), Pierrette (109), Élisabeth (97). Ce sont des prénoms très usités également, parfois comme formes féminines de prénoms masculins, parfois aussi transcrits sous forme de diminutifs familiers (Toinette pour Antoinette). On trouve aussi des prénoms féminins sous une forme masculine, par exemple Philippe. À ces formes simples, il convient d'ajouter les

prénoms composés à partir d'Anne (Anne Marie : 34 occurrences), de Jeanne (Jeanne Marie : 157) et, par-dessus tout, de Marie : Marie Anne (46) et Marianne (24), Marie Françoise (27), Marie Antoinette (16), Marie Madeleine (16), Marie Thérèse (14), Marie Charlotte (10), Marie Joseph ou Josèphe (10).

Alors qu'au XVII<sup>e</sup> siècle et au début du XVIII<sup>e</sup> siècle on a tendance à se contenter d'un seul prénom ou d'un prénom composé à partir d'un prénom très courant, dans la période qui suit, se multiplient les prénoms multiples avec des combinaisons plus originales, à deux (Alexandre Christophe, Fabrice Dominique, Gratien Auguste), trois (Corneille Claude Alexis, François Marie Bonaventure, Pierre Marie Alphonse). De même pour les filles : avec deux prénoms Benoîte Antoinette, Claudine Élisabeth, Françoise Aglaé, avec trois prénoms Benoîte Laurence Félicité, Claire Marguerite Jeanne, Gabrielle Sophie Sébastienne, et même avec quatre Françoise Marguerite Reine Élisabeth, Sophie Claudine Marie Françoise. Besoin ou envie de placer les enfants sous la protection de plusieurs intercesseurs, de suivre une certaine mode ou d'éviter les homonymies et les confusions ?

Il arrive aussi que le même prénom soit donné à deux enfants d'une même famille, le premier mort ou non, ce qui, dans ce dernier cas, peut entraîner des confusions, mais il est probable que l'on use de surnoms ou de diminutifs.

Si la dimension religieuse de l'acte de baptême est essentielle, il a aussi une fonction importante pour la détermination de l'état civil de la personne. L'aspect administratif apparaît aussi dans la **déclaration** de grossesse à laquelle, depuis un édit d'Henri II au XVI<sup>e</sup> siècle, est tenue la future mère non mariée. Le 26 mars 1697, est baptisée Jeanne, fille de Jeanne Devillette, dont les parents résident près de Cluny, mais qui « ne sait le nom de celui qui l'a mise en faute », le parrain étant Jean Crozet, vigneron, « qui a retiré cette fille depuis un mois » : il est probable que, comme beaucoup d'autres dans son cas, la mère a préféré chercher asile dans la grande ville ou à ses abords. Le 6 mai 1766, est baptisé Jean Antoine, fils de Pierrette Odet et de Barthélemy Jamin, selon la déclaration « faite à M. le Juge par la fille ». C'est aussi le cas, le 14 octobre 1770,

d'Anne, fille de Marie Barie, « de Riom en Auvergne, demeurant à Saint-Just depuis plusieurs mois », et d'un certain Antoine Levaque « selon la déclaration de la mère ». Voici également le cas de Benoîte Érard, native de Bas-en-Basset, dans le diocèse du Puy, « demeurant accidentellement chez la veuve Durand tenant l'auberge dite des Macchabées rière la paroisse », ayant fait trois mois auparavant une déclaration de grossesse devant le juge de Bas et indiquant que le père est Pierre Bourreil, laboureur à Merle, diocèse du Puy, « dont la mère était domestique ». Nous trouvons aussi quelques cas de veuves mettant au monde un enfant qui n'est pas de leur mari défunt : c'est le cas d'Alexandre, fils de Simone Mathieu, veuve d'Antoine Jalon, et de Mathieu Flichet. Dans ces cas-là, le nom du véritable père est indiqué. Les cas d'enfants dont les deux parents sont inconnus sont également rares, mais ils ont tendance à se concentrer sur les dernières décennies du XVIII<sup>e</sup> siècle. Mais d'une manière générale, les naissances illégitimes sont rares (1,1% du total); celles-ci concernent bien davantage l'Hôtel-Dieu. Enfin la célébration des mariages permet de régulariser certaines situations, parfois embrouillées, par la **légitimation** des enfants nés préalablement et parfois apportés à l'église pour « être mis sous la chape ». Le 24 février 1690, Paul Chevallier de Valentin et Louise Dodat, lors de leur mariage légitiment deux enfants : Louis, 2 ans 2 mois, et Louise, 1 an. Le souci de discrétion a prévalu, puisque les mariés ont été dispensés de la publication des trois bans. Le 27 juin 1779, le mariage de Benoît Méricot, faiseur de brosses, et d'Anne Marie Ginsback permet de légitimer Nicolas, né le 8 février à Puttelange en Lorraine et apporté à Lyon par la mère le 3 juin. Le 15 octobre 1697, François Poirier et Jeanne Jogan « ont reconnu mutuellement Marie Charlotte pour leur fille baptisée le seizième août dans l'église du dit St Just, déclarant qu'elle leur appartient et que comme telle ils désirent qu'elle soit mise sous la chape au moment que moi, curé susdit soussigné [Giraudet] leur ai donné la bénédiction nuptiale suivant la forme et les cérémonies observées par notre susdite Mère Ste Eglise ». Le 1<sup>er</sup> juin 1719, est légitimé Claude, fils de Michel Cusin et de Marie Merme, né le 8 mars, « comme appartenant [au père] et comme s'il avait été procréé d'un légitime mariage, l'épouse n'ayant reçu le consentement de son père [laboureur dans un village du Bugey] que le 29 avril, ce qui a retardé la bénédiction nuptiale, malgré la signature du contrat de mariage ». Le 5 avril 1754, Jean Marie Chazelle et Jeanne Fournier reconnaissent par leur mariage trois enfants : Marie, née le 17 juin 1750, Anne,

née le 24 octobre 1751, et Jean, le 14 février 1753. Ils obtiennent la dispense des trois bans et du temps prohibé. Le 12 septembre 1781, Claude Jouvard dit La Brie, maître serrurier à Saint-Georges, et Claudine Brosse, par leur mariage, reconnaissent cinq enfants décédés et cinq enfants vivants, l'aîné de ceux-ci, âgé d'environ 25 ans et déjà marié à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or. Eux aussi sont dispensés de la publication des bans.

*Les actes de mariage et de baptême apparaissent ainsi pleinement dans leur double fonction, religieuse du fait des sacrements et administrative comme pièces d'état civil. Ils révèlent l'importance des solidarités familiales et professionnelles et la force des liens spirituels. Le choix des parrain et marraine commande celui des prénoms et répond aussi au besoin d'offrir aux enfants une protection, surtout quand les parents se tournent vers des personnes mieux placées dans la société : plus que le mariage, le baptême permet la rencontre de personnes de condition diverse.*

A suivre.

Pierre Pueyo



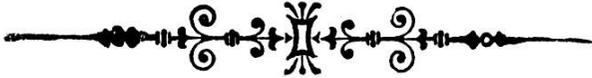


# ACTES DE CATHOLICITE

## Baptêmes

Ont été régénérés dans les eaux du baptême :

- ❖ Antoine ROUSSEAU, le 6 janvier, en la collégiale Saint-Just.
- ❖ Faustine THOLIN, le 20 janvier, en la collégiale Saint-Just.
- ❖ Thaïs de NEDDE, le 20 janvier, en la collégiale Saint-Just.



## ANNONCES REGULIERES

### Servants de messe

Pour les garçons qui ont fait leur 1<sup>ère</sup> communion.

❖ Répétition de 9h30 à 10h45, à la collégiale Saint-Just, le samedi **03 février**.

Des répétitions supplémentaires seront programmées pour les cérémonies spéciales (en particulier pour la semaine sainte).

A noter : samedi 15 juin, journée récréative des servants de messe à la Maison Padre-Pio.

### Grands clercs

Pour les servants de messe lycéens, désireux d'approfondir leur formation et volontaires pour encadrer les plus jeunes. Réunion le vendredi **02 février**.

### **Catéchisme pour enfants**

De la Moyenne Section au CM2, le mercredi de 9h30 à 10h30 (sauf vacances scolaires ou exceptions), à la Maison Padre-Pio.

### **Catéchisme pour collégiens**

Le vendredi de 18h15 à 19h15 (sauf vacances scolaires ou exceptions), à la Maison Padre-Pio.

### **Catéchisme pour lycéens**

Un mercredi sur deux (sauf vacances scolaires ou exceptions), de 18h30 à 19h30, à la collégiale Saint-Just.

### **Cours de doctrine pour étudiants**

Cercle Saint-Alexandre : tous les troisièmes lundis du mois (sauf vacances scolaires ou exceptions), à 20h00 au 45 rue Vaubecour - 69002 Lyon + un déjeuner par mois le dimanche.

Abbé Lion (07 81 91 89 93)

### **Cours de doctrine pour adultes**

Le premier jeudi du mois (sauf vacances scolaires ou exceptions), de 20h30 à 21h30, à la Maison Padre Pio. Cours les jeudis **1<sup>er</sup> février**, 7 mars, 4 avril, 2 mai et 6 juin.

Abbé Giard (06 68 11 42 04)

### **Conférence sur l'art sacré**

Le troisième jeudi du mois (sauf vacances scolaires ou exceptions), de 20h30 à 21h30, à la Maison Padre-Pio.

Thème de l'année : la sculpture chrétienne du XV<sup>ème</sup> au XVIII<sup>ème</sup>.

Conférence les jeudis **15 février**, 21 mars, 11 avril, 16 mai et 13 juin.

Abbé Sow (06 01 36 14 01)

## Premier vendredi du mois

Les premiers vendredis du mois en période scolaire :

- matinée spirituelle à la Maison Padre-Pio (messe à 08h30, conférence à 09h45, heure sainte et confessions à 10h30, fin à 11h30).  
Prochaines occurrences : **2 février**, 5 avril, 3 mai et 7 juin.
- messe chantée à Saint-Just à 18h45, suivie de l'adoration eucharistique jusqu'à 22h00. Confessions de 20h00 à 22h00.

## Maraudes du cercle Saint-Alexandre

Ouvertes à tous (adultes), les maraudes ont pour but d'aller à la rencontre des personnes isolées présentes dans les rues de notre ville afin de passer un peu de temps avec elles, leur apportant avant tout un réconfort moral accompagné d'un café et d'une petite touche spirituelle (médaille miraculeuse...). Cette démarche permettra aussi de développer notre charité effective découlant de notre amour de Dieu qui doit se répandre sur notre prochain.

Quand ? le jeudi (en période scolaire) de 20h à 21h30

Où ? rdv au 2 rue Franklin (2<sup>nd</sup>)

Contact : abbé Danielsson (+46 7 30 63 09 16)

## Rosaire pour la Vie

Le **samedi 17 février** à 10h30 à la chapelle de la Sainte-Vierge de la Basilique Notre-Dame de Fourvière.

Dates suivantes : 16 mars, 20 avril, 18 mai et 15 juin.



## CAREME 2024

### Mercredi des cendres

Messes à 07h00 (Collégiale Saint-Just)

08h30 (Maison Padre Pio)

18h45 (Collégiale Saint-Just) : messe solennelle

Bénédiction et imposition des cendres à chaque messe.

# BIEN VIVRE MON CARÊME

Pour vous aider à bien vivre votre Carême,  
nous vous proposons ces résolutions pratiques et faciles à mettre en œuvre.



## RÉSOLUTIONS INDIVIDUELLES

### LA PRIÈRE

Chemin de croix  
Messe en semaine  
Vêpres du dimanche et Salut du Saint Sacrement  
Chapelet  
Angelus  
Confession en semaine  
Lecture spirituelle :  
*Le Carême au jour le jour* de l'abbé Troadec

### LA PÉNITENCE

Nourriture, tabac, alcool,  
internet, écrans,  
dîners mondains  
(tout particulièrement  
les vendredis de Carême)

### L'AUMÔNE

Un tronc est à votre disposition à l'entrée de la collégiale, pour recueillir votre aumône, fruit d'un sacrifice (cigarettes, alcool...).

Visiter ou téléphoner à une personne seule ou malade, de sa famille ou de son entourage.



*dons.fssp.fr/lyon*

# RÉSOLUTIONS COMMUNAUTAIRES

- . Arriver, non pas à l'heure, mais en avance à la messe.
- . Participer à la messe, en suivant dans un missel ou en chantant.
- . À la sortie de la messe, aller saluer un paroissien que vous ne connaissez pas encore et ne pas toujours rester avec les mêmes.
- . Avoir assisté, au moins une fois pendant le Carême, au chemin de Croix, aux Vêpres et au Salut du Saint Sacrement.



## PRIÈRE POUR LE CARÊME

*Seigneur, faites de moi un instrument de votre Paix !*

*Là où il y a de la haine, que je mette l'amour.*

*Là où il y a l'offense, que je mette le pardon.*

*Là où il y a la discorde, que je mette l'union.*

*Là où il y a l'erreur, que je mette la vérité.*

*Là où il y a le doute, que je mette la foi.*

*Là où il y a le désespoir, que je mette l'espérance.*

*Là où il y a les ténèbres, que je mette votre lumière.*

*Là où il y a la tristesse, que je mette la joie.*

*Ô Maître, que je ne cherche pas tant*

*A être consolé ... qu'à consoler;*

*A être compris ... qu'à comprendre;*

*A être aimé ... qu'à aimer;*

*Car,*

*C'est en donnant ... qu'on reçoit;*

*C'est en s'oubliant ... qu'on trouve;*

*C'est en pardonnant ... qu'on est pardonné;*

*C'est en mourant ... qu'on ressuscite à l'Eternelle Vie.*

## RÉCOLLECTION DE CARÊME

pour dames puis messieurs, à la Maison Padre Pio

1 chemin de petite champagne, 69340 Francheville

## PÈLERINAGE NOCTURNE POUR LA FRANCE

(pour les dates, cf. lettre de nouvelles)

# BON ET SAINT CARÊME !



Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre

Collégiale Saint-Just - Lyon

[www.communicantes.fr](http://www.communicantes.fr)

# VACANCES SCOLAIRES DE FEVRIER

du 17 février au 3 mars

Pas de vêpres le dimanche.

Messe unique en semaine à 11h00, précédée d'une demi-heure de permanence de confessions.

## AGENDA 2023-2024



- ❖ du 9 au 10 février : Pèlerinage nocturne pour la France à Fourvière
- ❖ Mercredi 14 février : Mercredi des Cendres
- ❖ Samedi 9 mars : Récollecion de Carême pour dames
- ❖ Samedi 16 mars : Récollecion de Carême pour messieurs
- ❖ du 24 au 31 mars : Semaine Sainte
- ❖ Dimanche 5 mai : Professions de Foi
- ❖ 18, 19 et 20 mai : Pèlerinage de Pentecôte
- ❖ Dimanche 2 juin : Premières Communions et Fête-Dieu
- ❖ 8, 9 et 10 juin : Pèlerinage des mères de famille à Cotignac
- ❖ Samedi 22 juin : Kermesse et dîner paroissiaux

---

### Bulletin Périodique Communicantes

#### Edition et impression

FSSP Lyon : 1 chemin de la Petite  
Champagne 69340 Francheville.

#### Directeur de la publication

Abbé Paul Giard.

#### Responsable de la rédaction

Abbé Paul Giard.

**Prix de vente** : 1 euro.

**Dépôt légal** : Février 2024.

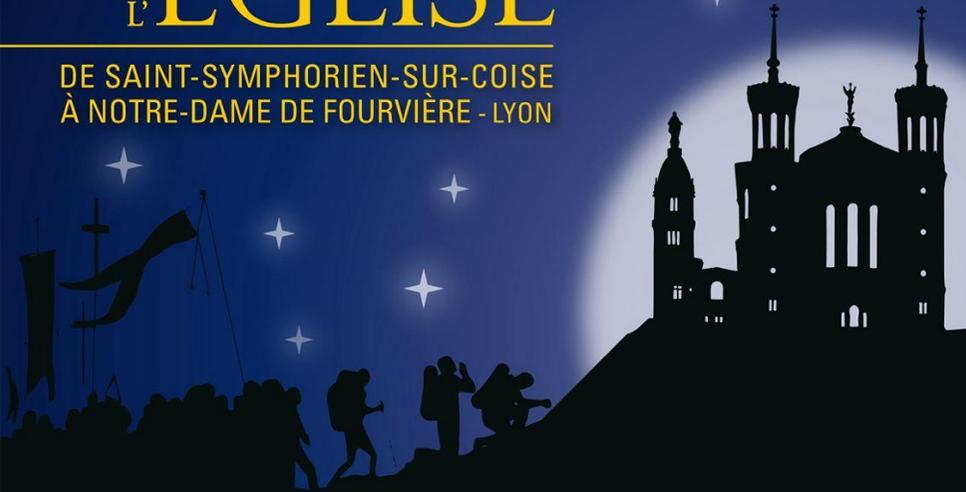
**ISSN** : 2551-7031

---

# 6<sup>ème</sup> PÈLERINAGE NOCTURNE POUR LA FRANCE ET POUR L'ÉGLISE

DU VENDREDI 9  
AU SAMEDI 10  
FÉVRIER 2024

DE SAINT-SYMPHORIEN-SUR-COISE  
À NOTRE-DAME DE FOURVIÈRE - LYON



*Prions, marchons et veillons  
pour la France et pour l'Église !*

#### INFORMATIONS PRATIQUES :

**Rendez-vous** à l'église de Saint Symphorien-sur-Coise, vendredi 9 février à 20h30 OU à la mi-parcours au 459 La Goyenche, 69510 Thurins, samedi 10 février à 2h30.  
**Messe** à la Collégiale St Just, samedi 10 février à 8h00.  
**Matériel demandé** : sac à dos, café, nourriture, lampe et gilet jaune.

#### INSCRIPTIONS OUVERTES SUR LE SITE

Contact : [peledenuitpourlafrance.fr](http://peledenuitpourlafrance.fr)



[peledenuitpourlafrance.fr](http://peledenuitpourlafrance.fr)

## DONS REGULIERS PAR VIREMENT AUTOMATIQUE

La Fraternité Saint-Pierre vit exclusivement du produit des quêtes et des dons. Si vous souhaitez l'aider régulièrement, remplissez l'ordre de virement ci-dessous et transmettez-le, dûment rempli, à l'établissement bancaire tenant de votre compte. Si vous désirez recevoir un reçu fiscal<sup>1</sup>, n'oubliez pas de nous communiquer une copie du présent ordre. Merci d'avance de votre générosité.

1. Soixante-six pour cent - 66% - du montant de votre don est déductible de vos impôts dans la limite de 20% de votre revenu imposable.



### ORDRE DE VIREMENT

Je, soussigné (nom, prénom) .....  
titulaire du compte : ..... vous demande de bien  
vouloir virer, le ..... de chaque mois, la somme de ..... €  
à compter du ...../...../..... (inclus) jusqu'à nouvel ordre ou jusqu'au ...../...../.....  
(inclus).

sur le compte dont les coordonnées figurent ci-après :

**Bénéficiaire** : Fraternité Saint-Pierre - 1, ch. de petite Champagne 69340

Francheville

CL BESANCON BP07234

IBAN : FR55 3000 2010 4200 0007 9277 F40

BIC : CRLYFRPP

Date et signature :



## INTENTIONS DE MESSES

Prière de libeller le chèque au nom du prêtre qui célébrera la Messe.

Je prie Monsieur l'abbé : .....

de célébrer ..... messe(s) aux intentions suivantes :

- .....
- .....
- .....

### **Honoraires :**

- pour une messe : **18 €** ;
- pour une neuvaine (neuf messes) : **180 €** ;
- un trentain grégorien : **595 €** (du nom du pape saint Grégoire qui obtint la délivrance de l'âme d'un moine au purgatoire par 30 jours consécutifs de messes)



**Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre**  
**Maison Saint-Padre-Pio**

1, chemin de petite Champagne

69340 Francheville

☎ 04 81 91 85 90

🌐 [www.communicantes.fr](http://www.communicantes.fr)

**Abbé Paul Giard - Chapelain**

☎ 04 81 91 85 91 Mobile : 06 68 11 42 04 Courriel : [abbe@giard.fr](mailto:abbe@giard.fr)

**Abbé Hubert Lion - Vice-Chapelain**

☎ 04 81 91 85 93 Mobile : 07 81 91 89 93 Courriel : [abbe.hubertlion@gmail.com](mailto:abbe.hubertlion@gmail.com)

**Abbé Jean-Cyrille Sow - Vice-Chapelain**

☎ 04 81 91 85 94 Mobile : 06 01 36 14 01 Courriel : [sowjc@yahoo.fr](mailto:sowjc@yahoo.fr)

**Abbé Donatien Viot - Vice-Chapelain**

☎ 04 81 91 85 92 Mobile : 06 72 77 18 60 Courriel : [donatienviot@yahoo.fr](mailto:donatienviot@yahoo.fr)



**COLLEGALE SAINT-JUST – 39-41 RUE DES FARGES – 69005 LYON**

**Dimanche et jour de précepte**

- 08h30 : Messe lue en rit lyonnais avec prédication
- **10h00 : Grand'messe**
- 18h30 : Vêpres et Salut du Saint-Sacrement, *sauf vacances scolaires*
- 19h30 : Messe lue avec prédication

**Du lundi au jeudi, hors vacances scolaires**

- 18h45 : Messe lue, *17h45-18h30 confessions*

**Le vendredi, hors vacances scolaires**

- 07h00 : Messe lue
- 18h45 : Messe lue, *17h45-18h30 confessions*

**Le samedi**

- 11h00 : Messe lue, *9h45-10h45 confessions*



**MAISON SAINT-PADRE-PIO**

**Du lundi au vendredi : 08h30 Messe lue, hors vacances scolaires**